



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ukraine

Question au Gouvernement n° 1722

Texte de la question

SITUATION EN UKRAINE

M. le président. La parole est à M. Jérôme Lambert, pour le groupe socialiste.

M. Jérôme Lambert. Monsieur le Premier ministre, depuis plus de dix jours, à la frontière de l'Union européenne, le peuple ukrainien subit une situation qui appelle la mobilisation de tous les démocrates. Un scrutin présidentiel frauduleux au résultat contesté entraîne aujourd'hui la réaction massive d'un peuple qui réclame le respect de la démocratie et de son choix. Ce peuple sera-t-il entendu des dirigeants de l'Ukraine qui tiennent encore le pouvoir institutionnel et des dirigeants russes, en particulier de Vladimir Poutine, qui semble vouloir tenir un rôle de premier plan dans les affaires de l'Ukraine ?

Le président Chirac a-t-il pris toutes les initiatives indispensables pour soutenir le respect de la démocratie - en dehors du souhait qu'il a exprimé que ce pays évite une " crispation " ou un " drame " dont il n'a pas besoin ? Monsieur le Premier ministre, la crispation est là depuis dix jours, et le drame n'est peut-être pas loin. La France se targue, à juste raison, de parler, dans bien des situations, de sa propre voix en matière de politique étrangère et ne manque jamais de s'exprimer en son nom et au nom des droits de l'Homme. Jusqu'ici, hormis le souhait d'éviter une " crispation ", la voix de la France face à M. Poutine est plutôt faible et peu audible !

Si nous voulons éviter le drame évoqué par le président Chirac, il faut que notre détermination à défendre la démocratie soit sans aucune ambiguïté. Les démocraties européennes et notre propre pays doivent se mobiliser pour peser de tout leur poids afin que la démocratie gagne en Ukraine.

Alors que la presse affirme que la diplomatie française est embarrassée et qu'on le constate dans les faits, quelles initiatives le Gouvernement ou le Président de la République vont-ils prendre pour faire entendre la voix de la France et soutenir le respect de la démocratie en Ukraine ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Michel Barnier, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Lambert, depuis cette élection présidentielle marquée en effet, comme je l'ai dit moi-même hier à cette tribune, par de très nombreuses fraudes, la situation en Ukraine évolue tous les jours. Il y a quarante-huit heures, le président Kouchma a lui-même souhaité de nouvelles élections. Hier, les provinces de l'Est ont demandé leur autonomie et ont même annoncé des référendums. Ce matin, le Parlement ukrainien a voté une motion de défiance contre le Premier ministre. Pendant toutes ces journées, le peuple ukrainien manifeste avec beaucoup de dignité pour que sa voix soit respectée.

Devant cette situation, monsieur Lambert, je ne suis pas embarrassé pour vous dire les principes qui fondent l'action de notre pays : le soutien à la démocratie - puisque c'est l'enjeu de cette crise -, le refus de la violence, la recherche d'une solution politique qui préserve l'unité de l'Ukraine et la stabilité régionale, et, enfin, le soutien à tous les efforts des institutions ukrainiennes pour qu'elles trouvent elles-mêmes cette solution politique.

Vous demandez ce que fait la France ? Monsieur Lambert, s'il y a la voix de la France, il y a aussi celle de l'Europe. Tel est précisément le sens de la médiation qu'en notre nom M. Solana est en train de conduire en Ukraine, avec notre soutien. C'est là une preuve que cette diplomatie européenne est en marche. Il s'agit d'une diplomatie commune - que ce soit en Ukraine, en Iran pour lutter contre la prolifération nucléaire, au Proche-Orient ou dans les Balkans.

Monsieur Lambert, si par hasard vous cherchiez une raison supplémentaire d'approuver la constitution européenne (*Sourires*), en voilà une. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1722

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2004